



N° M35/24/LOARC

Casablanca, le

18 SEPT 2024

**DECISION PORTANT OUVERTURE DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
D'UN (1) ADMINISTRATEUR 2^{ème} GRADE**

Le Directeur du Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca,

- Vu le Dahir n°1.83.179 du 09 Moharrem 1405 (5 Octobre 1984) portant promulgation de la Loi n°22.82 relative au Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca ;
- Vu le Décret n°2.84.31 du 29 rébia II 1405 (21 janvier 1985) pris pour l'application de la Loi n°22.82 relative au Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca ;
- Vu le Statut du personnel du Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca ;
- Vu le décret 2.11.621 du 28 hijja 1432 (25 novembre 2011) fixant les conditions et les modalités de l'organisation des concours de recrutement aux postes publics ;
- Vu la circulaire n°24/2012 du 22 Octobre 2012 de Monsieur le Chef du Gouvernement relative à la procédure de recrutement dans les entreprises et établissements publics ;

Décide

Article 1 : Le Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca lance un appel à candidature pour le recrutement d'un (1) Administrateur 2^{ème} grade (Echelle 11) spécialité : Finance et Comptabilité.

- **Un (1) Administrateur 2^{ème} grade (Echelle 11) (spécialité : Finance et comptabilité) :**

Article 2 : Date et lieu du concours

Le concours sera organisé le **29 octobre 2024**,

Le lieu de déroulement du concours sera communiqué aux candidats retenus ultérieurement

Article 3 : Conditions exigées :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre titulaire d'un diplôme ISCAE, ENCG ou d'un master (Finance et Comptabilité) ou tout diplôme qui leur est équivalent, équivalence délivrée par une attestation reconnue par l'administration compétente ;
- Etre âgé, au 31 décembre 2024, de 18 ans au moins et de 45 ans au plus à la date du concours ;
- Ayant une expérience de 6 mois au minimum ;



Article 4 : Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- Demande manuscrite ;
- Curriculum vitae ;
- Copie légalisée du Baccalauréat et du diplôme ;
- Copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ;
- Autorisation de passer le concours pour les candidats fonctionnaires de l'Etat et agents des Etablissements et Entreprises Publics, délivrée par les services chargés de la gestion des ressources humaines.

Article 5 : Les demandes de candidature doivent être envoyées par courrier postal à la Direction du Laboratoire Officiel d'Analyses et de Recherches Chimiques de Casablanca, 25 rue Nichakra RahaL (ex rue de tours) Casablanca.

Dernier délai de dépôt des candidatures le 07 octobre 2024 à 16h

Article 6 : les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués pour passer les épreuves écrites. Les meilleurs candidats retenus à l'écrit, seront convoqués pour un entretien oral.

Article 7 : La liste des candidats admis définitivement ainsi que ceux retenus sur la liste d'attente, seront publiées sur le site www.emploi.public.ma

Article 8 : Tout candidat admis est tenu d'accepter l'affectation qui lui sera attribuée faute de quoi, il perd le bénéfice de son admission au concours.

N.B :

Aucune suite ne sera donnée aux candidats ne remplissant pas les conditions exigées.

